Volume 26, numéro 1

Décembre 2013

Mot du chef

Kuei!

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans ce numéro de décembre du *Bulletin d'information* de Mashteuiatsh qui se prépare pour une transformation visuelle, un tout nouveau « look », pour le début de l'année 2014.

Cet outil de communication — qui, soulignons-le, existe depuis plus de 25 ans — vous permet d'être informé de tous les principaux enjeux et dossiers que traite votre gouvernement ainsi que des activités qui se déroulent au sein de notre communauté. Il sera publié de façon régulière à tous les deux mois. Il continuera de vous parvenir à la maison et d'être disponible dans notre site Web [www.mashteuiatsh.ca]. Il s'agit d'un outil que nous désirons maintenir et améliorer. À cet égard, si vous avez des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse info@mashteuiatsh.ca.

Pour mes collègues conseillers, conseillères et moi, la concrétisation de notre autonomie comme peuple ne peut se faire sans la mobilisation, l'engagement et la contribution de chaque Pekuakamiulnu. Ainsi que nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, notamment lors de la présentation des orientations et priorités politiques le 11 novembre dernier, nous désirons être des ambassadeurs de l'unité, de la cohésion et de la solidarité des Pekuakamiulnuatsh.

Nous sommes conscients de l'importance qui doit être accordée à la communication et la consultation auprès des membres de notre Première Nation et du devoir qui nous incombe de rendre compte envers les Pekuakamiulnuatsh sur les décisions et les enjeux majeurs. Ces orientations constituent véritablement des éléments prioritaires pour nous et vous pourrez constater une mise en place graduelle, au cours des prochains mois, de mécanismes visant à susciter cette participation active ainsi que de diverses initiatives en matière de communication.

Orientations et priorités 2013-2017

C'est avec fierté que mes collègues et moi avons présenté aux Pekuakamiulnuatsh les orientations et priorités 2013-2017, lors d'une rencontre publique tenue le 11 novembre 2013, à la salle communautaire de Mashteuiatsh. Le document sur les orientations et priorités a été distribué dans tous les foyers de Mashteuiatsh et peut être consulté en tout temps dans notre site Web. Ce document a été bâti avec la participation et la collaboration de plusieurs Pekuakamiulnuatsh. Nous en sommes fiers et il va nous guider tout au cours de notre mandat.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ➔

Dans ce numéro :

Mot du chef	1
Forêt, énergie et mines	2
Négociation : Le chef rencontre la première ministre Marois	3
Loi sur l'administration financière	3
Centre de santé	4
Chiens errants	4
École Kassinu Mamu	5
Achat de terrains pour l'aménagement d'un stationnement	5
Des nouvelles du projet Pashikutau!	6
Ajustement au programme de la sécurité du revenu	6
Désignation des terres	7
Points d'accès sans fil	7
Bibliothèque et CACI	7
Voie piétonnière rue Uapakalu	8
Fin des travaux - rue Mahikan	8
Quadruplex incendié - rue Mashk	8
Règlement concernant l'entretien d'hiver des rues et des trottoirs	9
Carte de Noël : Deux artistes de Mashteuiatsh prêtent leur talent	10
Tour de télécommunication	10
Pour apprécier l'hiver sans les mauvaises surprises	11
Période des fêtes	12

Mot du chef (suite)

Vœux des fêtes

En terminant, je tiens à vous souhaiter une très agréable période des fêtes et qu'elle se déroule dans un esprit de partage et de solidarité. En mon nom et en celui de mes collègues de Pekuakamiu tshishe utshimau, Stéphane, Marjolaine, Patrick, Jonathan, Julie et Charles-Édouard, je vous offre mes meilleurs vœux. *Tshima milupaliek ume Nipaimahanan mahk Utshemitunan!*

Gilbert Dominique
Pekuakamiu ilnutshimau
Chef

Le chef Gilbert Dominique entouré des conseillers et conseillères, dans l'ordre, Patrick Courtois, Julie Rousseau, Charles-Édouard Verreault, Jonathan Germain, Marjolaine Étienne et Stéphane Germain.

Forêt, énergie et mines : participation du chef à des séances publiques

Pour une véritable implication dans la gestion de la forêt et ses ressources

Le chef des Pekuakamiulnuatsh, M. Gilbert Dominique, a profité de sa participation au Rendez-vous national de la forêt québécoise, qui s'est tenu à Saint-Félicien les 21 et 22 novembre 2013, pour rappeler au gouvernement du Québec l'importance d'impliquer à part entière sa communauté dans la gestion de la forêt et le développement de la filière forestière, et pas uniquement lorsqu'il est question de fournir de la main-d'œuvre.

« Le Nitassinan, territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh, étant situé au cœur d'un vaste parterre forestier, nous voulons faire partie du développement de l'industrie de la forêt. Nous sommes les mieux placés pour déterminer les meilleures façons d'assurer des retombées pour notre communauté. C'est pourquoi le gouvernement du Québec doit démontrer une réelle ouverture à un meilleur accès à la ressource en notre faveur. Cela passe par une mise en disponibilité de volumes forestiers aux Premières Nations », souligne le chef Dominique.

En vertu de l'Entente de principe d'ordre général, une mise en disponibilité de 250 000 mètres cubes de bois à la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh est déjà prévue. Mashteuiatsh travaille activement à la mise en œuvre de cet engagement.

Mémoire devant la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

Le chef Dominique participait le 3 octobre 2013 à Saguenay à une séance publique de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, en compagnie de M. Denis Taillon, président de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean ainsi que de M. Jean-Pierre Boivin, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine et M. Bernard Généreux, alors préfet de la MRC du Domaine-du-Roy. Chacun a eu l'occasion de prendre la parole afin de sensibiliser les commissaires sur des enjeux importants.

Le mémoire et le communiqué de presse peuvent être consultés dans le site Web de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean [www.energievertelsj.ca].

Mémoire – Projet de loi 43 sur les mines

Le chef Dominique a présenté le 1er octobre 2013 à l'hôtel du Parlement à Québec, en compagnie du chef de Uashat mak Mani-Utenam, M. Mike McKenzie, du chef de Matimekush—Lac-John, M. Réal McKenzie et d'autres représentants, le mémoire de la Grande Nation innue dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 43, Loi sur les mines de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

Le mémoire peut être consulté dans notre site Web [http://www.mashteuiatsh.ca/memoire-projet-de-loi-43-sur-les-mines.html].

Source : Secrétariat exécutif

Le chef Dominique rencontre la première ministre Marois dans le dossier de la négociation globale

Suite à l'appel lancé le 8 novembre dernier par les chefs des Premières Nations innues de Nutashkuan, Essipit et Mashteuiatsh, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a rencontré le chef de Mashteuiatsh et responsable de la négociation pour le Regroupement Petapan, M. Gilbert Dominique, à Québec le 28 novembre dernier. À l'issue de cette rencontre, le chef Dominique s'est dit fortement encouragé de l'écoute qu'il a obtenu de la part de la première ministre, et surtout par la volonté de cette dernière de traiter ce dossier de façon importante.

On se souviendra qu'à l'occasion d'une réunion des trois conseils de bande qui se déroulait à Essipit les 6 et 7 novembre 2013, les chefs et conseillers innus avaient annoncé leur décision de ne pas dépasser l'échéancier de décembre 2015 fixé pour la conclusion d'une entente finale dans le dossier de la négociation territoriale globale. Ils avaient par ailleurs confié au chef Dominique le mandat de rencontrer la première ministre dans les plus brefs délais afin de convenir avec elle de l'échéancier de la négociation, du respect des termes et de l'esprit de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) signée en 2004 ainsi que de la création d'un comité de suivi chargé de voir à l'analyse et à l'application des éléments convenus à la Table centrale de négociation.

Le temps presse

« J'ai mentionné à Mme Marois que le temps est notre pire ennemi. Elle m'a confirmé sa volonté de convenir de l'échéancier fixé et de voir à ce que l'esprit de l'EPOG soit respecté par les différents ministères impliqués dans la négociation avec les Innus du Regroupement Petapan, un dossier d'État », a souligné le chef Dominique. Quant au suivi du dossier, la première ministre et le chef ont convenu d'un canal d'échange régulier avec la ministre déléguée aux Affaires autochtones, Mme Élisabeth Larouche, et de la participation du gouvernement à un comité regroupant des représentants du cabinet de la première ministre et de la ministre déléguée aux Affaires autochtones, du gouvernement fédéral et du Regroupement Petapan.

Place à l'information

Abordant enfin la question des communications, le chef Dominique a réitéré l'intention des trois Premières Nations concernées d'initier un programme d'information et de sensibilisation de leurs membres quant aux enjeux et à l'état de situation de la négociation présentement en cours. *« J'ai insisté auprès de la première ministre pour que son gouvernement fasse de même auprès des populations de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean, voisines des communautés innues impliquées. Sur ce plan, Mme Marois s'est dite convaincue de l'importance d'une communication efficace et a ajouté qu'elle verrait à ce que l'information circule auprès de toutes les populations concernées »*, a mentionné le chef Dominique.

Mme Marois et le chef Dominique ont convenu d'une prochaine rencontre au printemps.

Source : Regroupement Petapan

Loi sur l'administration financière

Le 12 mars 2013, le Conseil de bande a adopté la Loi sur l'administration financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Celle-ci a été approuvée par le Conseil de gestion financière des Premières Nations, un organisme national, le 28 mars 2013.

Cette loi de la Première Nation prévoit la mise en place graduelle d'une très vaste série de mesures administratives permettant une gestion efficace et responsable de tous les aspects relatifs à l'administration de la Première Nation, et ce, sous la supervision du Conseil de gestion financière des Premières Nations, dont le mandat est d'aider les Premières Nations en ce sens.

Ultimement, l'adoption de cette loi par le Conseil de bande vise aussi à répondre aux besoins de développement de la communauté. Avec ce type d'instrument législatif, notre Première Nation pourra éventuellement requérir du financement auprès de l'Administration financière des Premières Nations, une autre organisation nationale dont la mission principale est de trouver du financement à ses membres emprunteurs des Premières Nations à travers le Canada.

La Loi sur l'administration financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est disponible dans la section *Grands dossiers et consultations publiques* de notre site Web [www.mashteuiatsh.ca/grands-dossiers-et-consultations-publiques.html].

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Centre de santé

DATES DES CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS JUSQU'AU 30 JANVIER 2014

DATES	HEURES	MÉDECIN
Jeudi 19 décembre 2013	8 h à 11 h	Dre Mélissa Nepton-Riverin
Jeudi 9 janvier 2014	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Vendredi 17 janvier 2014	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 23 janvier 2014	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 30 janvier 2014	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe

Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable de vérifier s'il n'y a pas eu de changement à l'horaire avant de vous rendre à l'une des cliniques sans rendez-vous.

Veuillez prendre note que vous devez vous présenter à partir de 6 h 30 avec votre carte d'assurance maladie et carte d'hôpital, et ce, même si la clinique sans rendez-vous est dans l'après-midi.

Cliniques gynécologiques

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec la secrétaire du Centre de santé au 418 275-5386, poste 350.

HORAIRE DE TAXI DE GARDE

9 au 15 décembre 2013 Taxi Rod (418 275-3832)	23 au 29 décembre 2013 Taxi Rod (418 275-3832)	6 au 12 janvier 2014 Taxi Rod (418 275-3832)
16 au 22 décembre 2013 Gilles Paul (418 275-3850)	30 décembre 2013 au 5 janvier 2014 Gilles Paul (418 275-3850)	13 au 19 janvier 2014 Gilles Paul (418 275-3850)

Présence de chiens errants

Une augmentation du nombre de chiens errants a été observée récemment à Mashteuiatsh. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tient à vous rappeler qu'un règlement concernant les chiens est présentement en vigueur et requiert que les propriétaires obtiennent annuellement une licence pour leurs chiens.

Pour le bien-être de tous le gens de la communauté, nous sollicitons la collaboration de la population et particulièrement des propriétaires de chiens pour qu'ils s'assurent de ne pas laisser errer leur animal et de le garder attaché ou sous leur surveillance en tout temps.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe un contrat à Mashteuiatsh avec le Refuge animal de Roberval concernant la cueillette d'animaux errants. N'oubliez pas, si votre chien est trouvé errant dans la communauté et qu'il est capturé, vous n'avez que trois jours, dans certains cas, pour le récupérer et des frais vous seront réclamés. Le numéro pour joindre le Refuge animal est le 418 275-3006.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Peikupipun takuhimatsheuan : Rapport annuel 2012-2013

Nous désirons vous rappeler que le *Peikupipun takuhimatsheuan : Rapport annuel du 1er avril 2012 au 31 mars 2013* peut être consulté en ligne dans notre site Web [www.mashteuiatsh.ca]. Des exemplaires du document sont également disponibles à la réception du Centre administratif de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh.

Chronique de l'école Kassinu Mamu

Nous sommes Sherley Buckell-Robertson et Naomi Boivin, les jeunes journalistes de l'école Kassinu Mamu pour la présente année scolaire. Nous représenterons fièrement les élèves de notre école en vous faisant part de leur participation à différents événements de l'année 2013-2014.

Viens vivre la forêt!

Le 19 septembre dernier, nous avons eu la chance de participer à la journée « Viens vivre la forêt! ». Cette journée avait pour but de nous présenter différents métiers reliés à la forêt. Nous avons assisté, entre autres, à un atelier sur l'installation du piège à castor, à un autre sur l'orientation en forêt à l'aide d'un GPS et le plus agréable sur la conduite de la machinerie utilisée en forêt. D'ailleurs, trois élèves de notre école sont à l'intérieur de la machine que vous apercevez sur la photo ci-dessus. Nous avons également découvert que les perspectives de trouver un emploi, pour les métiers reliés à la forêt, sont excellentes.

Sortie en territoire d'automne

Dans la semaine du 7 au 11 octobre 2013 se déroulait la sortie en territoire d'automne de notre école à la rivière aux Écorces. Nous étions tellement nombreux à s'y être inscrits qu'il a fallu séparer le groupe en deux. Ainsi, chaque groupe y participait pour trois jours et deux nuits, le premier étant du lundi au mercredi, et le second du mercredi au vendredi. Les enseignants et les transmetteurs avaient planifié diverses activités pour nous : la chasse au petit et au gros gibier, un atelier sur les champignons, un atelier d'artisanat, la préparation de repas ou de galette et une démonstration de montage de tente. Jeudi matin, le 10 octobre, la chasse a été fructueuse, ce qui a rendu notre sortie encore plus agréable.

Cross-country

De quoi être fiers! Dans le cadre de son affiliation à la Fédération du sport étudiant Saguenay—Lac-Saint-Jean, notre école secondaire participait à la compétition de cross-country locale qui se tenait le 20 septembre dernier au Tobo-Ski de Saint-Félicien.

Quelques élèves de notre école y participaient : Sheryl-Lee Verreault et moi-même, Naomi Boivin, au 2 km, Coralie Petiquay, Yves-Olivier Launière, Travis Nepton-Charlish et Peter Plourde, au 3 km, Brandon Boivin et Alexann Petiquay, au 4 km et Sheldon Charlish et Michäel Paul, au 6 km. Nous avons tous complété les parcours. De ce nombre, certains se sont classés parmi les 10 premiers dans leur catégorie respective. C'est le cas d'Yves-Olivier Launière, Sheldon Charlish et moi-même. Également, Alexann Petiquay s'est classée 4e et Brandon Boivin, notre seul médaillé, avec une 3e position.

Parmi les élèves mentionnés précédemment, Sheldon Charlish, Peter Plourde et Brandon Boivin ont participé à la compétition régionale qui avait lieu également à Saint-Félicien. Une grande victoire pour Brandon qui s'est classé en 2e position dans sa catégorie. Bravo Brandon pour cette belle victoire et félicitations à tous les participants!

Source : École Kassinu Mamu

Achat de terrains pour l'aménagement d'un stationnement pour le site Uashassihtsh

Lors de sa réunion du 16 septembre 2013, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a pris la décision d'acheter certains terrains situés face au site Uashassihtsh, afin d'y aménager un stationnement. Des travaux pour l'aménagement du stationnement seront réalisés éventuellement.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Des nouvelles du projet Pashikutau!

En route vers le changement…

À l'automne 2012, le service Éducation et main-d'œuvre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lançait un projet pilote axé sur la formation et l'intégration à l'emploi intitulé *Pashikutau*. Ce projet, rappelons-le, s'adresse aux adultes de la communauté qui souhaitent développer et mettre en valeur des compétences individuelles et techniques dans les volets suivants :

- Volet 1 - Insertion sociale;
- Volet 2 - Formation des métiers semi-spécialisés;
- Volet 3 - Insertion à l'emploi.

Depuis sa lancée, le projet Pashikutau a offert des mesures en insertion sociale (volet 1) à deux cohortes composées chacune de neuf participants. Les activités d'insertion sociale favorisent le développement personnel afin d'amener le participant vers une implication sociale ou des stages à l'emploi.

Des formations de métiers semi-spécialisés (volet 2) en alternance travail-études ont également été offertes à deux autres cohortes. Ces formations reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont orientées vers l'acquisition de compétences en lien avec un emploi. La première cohorte composée au départ de quinze participants a terminé sa formation en juillet dernier. De ce nombre, huit participants poursuivent actuellement des expériences à l'emploi (volet 3) qui leur permettront de cheminer vers l'emploi. Les dix-sept participants de la seconde cohorte sont présentement en formation de métiers semi-spécialisés (volet 2) et débuteront leurs stages au cours des prochains jours. De plus, un programme d'insertion à l'emploi (volet 3) a permis à huit participants de vivre une expérience à l'emploi de vingt-six semaines.

Deuxième cohorte – Formation des métiers semi-spécialisés, de gauche à droite : Marie-Pascale Germain, Donna-Lucie Weizineau, Phanny Blacksmith, Pascal Germain, Stéphanie St-Germain, Sheila Charlish, Réjeanne Charlish, Sandra Charlish, Frank Nepton, Joyce Blacksmith et Julie Thisselmagan (absents sur la photo : Uashtessiu Bégin, Noëlla-Lise Charlish, Shauna Charlish, Sylvain Charlish et Marie-Jeanne Germain).

Le projet Pashikutau est actuellement à la recherche de lieux de stages. Les entrepreneurs locaux intéressés à accueillir des stagiaires sont invités à communiquer avec François Gill, enseignant pour le projet, au 418 275-5386, poste 295.

Source : Secteur du développement de la main-d'œuvre

Ajustement au programme de la sécurité du revenu

Une bonification au programme de la sécurité du revenu entrera en vigueur à compter du 1er février 2014. Ce rajustement touche uniquement les personnes seules sans contrainte à l'emploi bénéficiant de l'Aide au revenu depuis au moins six mois consécutifs. Leurs allocations pour 2014 augmenteront de 20,00 $ par mois et cette hausse se poursuivra sur trois ans pour atteindre 50,00 $ par mois le 1er février 2017.

SONT NON ADMISSIBLES :

- Les adultes hébergés tenus de loger (*tenu de loger* fait référence à un adulte qui s'est vu retirer la possibilité de choisir lui-même son lieu de résidence) en vue de leur réinsertion sociale ou ceux pris en charge par une ressource intermédiaire ou une ressource de type familiale;
- Les personnes qui séjournent dans un centre offrant des services en toxicomanie avec hébergement;
- Les personnes avec conjoint qui reçoivent l'allocation pour deux adultes et les conjoints d'étudiant;
- Les personnes qui reçoivent une allocation pour contrainte temporaire à l'emploi ou pour contrainte sévère à l'emploi.

Les agentes à la sécurité du revenu demeurent disponibles afin de répondre à vos questions. Vous pouvez joindre Jo-Ann Gill au 418 275-5386, poste 367 ou Julie Martel-Buckell au 418 275-5386, poste 294.

Source : Secteur du développement de la main-d'œuvre

Désignation des terres

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a pris la décision de prolonger jusqu'en décembre 2014 le délai pour compléter les travaux relatifs au dossier de la Loi sur la gestion des terres.

D'ici ce temps, afin de permettre le développement du parc industriel de Mashteuiatsh et d'un projet de centre d'affaires situé sur la rue Ouiatchouan, il a été décidé de mettre de l'avant une autre initiative en matière de gestion des terres et de développement économique : **la désignation des terres**. Des dates de rencontres d'information sur ce processus prévu par la Loi sur les Indiens seront transmises sous peu.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Lise Launière au 418 275-5386, poste 772.

Source : Secrétariat exécutif

Points d'accès sans fil dans plusieurs édifices et lieux publics

Tapishetitakanu ka atusseu tshitapitakanitsh

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a le plaisir de vous aviser que des points d'accès sans fil (Wi-Fi) gratuit sont désormais offerts dans plusieurs édifices et lieux publics de la communauté à l'intention de la clientèle, des visiteurs et du personnel. Ils donnent accès à un réseau sans fil qui permet aux utilisateurs de terminaux mobiles de se connecter à Internet.

Voici la liste des lieux où un point d'accès sans fil est actuellement disponible :

- Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan;
- Centre Amishkuisht (incluant l'aréna), 77, rue Uapakalu;
- Centre Tshishemishk, 1823, rue Amishk;
- École Amishk (incluant le gymnase), 525, rue Uapileu;
- École Kassinu Mamu, 507, rue Uapileu;
- Édifice Patrimoine, culture et territoire, 1771, rue Amishk;
- Maison de jeunes et Café jeunesse, 77, rue Atshikash;
- Poste de la Sécurité publique, 58, rue Kauk;
- Secteur du développement de la main-d'œuvre, 124, rue Pileu.

Vous pouvez vous connecter (configurer le Wi-Fi) sur le réseau ouvert (INVITE) que vous trouverez dans les connexions sans fil disponibles. Après avoir ouvert un fureteur et chargé une page, vous serez redirigé vers notre page d'accueil. En acceptant les conditions d'utilisation, vous pourrez alors vous connecter au réseau en cliquant sur le bouton approprié, tout simplement.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos points d'accès sans fil!

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Katapuatakanitsh mashinahikanitshuap tapatshimun

Bibliothèque et centre d'accès communautaire Internet

Exposition d'œuvres d'art : Les canards d'Arthur Nevin

D'un étonnant réalisme, ces gravures nous font apprécier la beauté du canard colvert, du canard pilet et du canard branchu.

Exposition littéraire : Politique et politiciens

Une diversité de volumes sur la politique et la vie de politiciens.

Prêt numérique

Vous pouvez découvrir des nouveautés chaque mois sur le site www.mabibliotheque.ca/slsj.ca, sous l'onglet *Livres et ressources numériques*. Si toutefois vous n'êtes pas abonné, venez à la bibliothèque et on vous remettra « MA CARTE ACCÈS BIBLIO VIP » pour y accéder.

Source : Bibliothèque de Mashteuiatsh

Déneigement de la voie de circulation piétonnière rue Uapakalu

Lors de la réfection de la rue Ouiatchouan qui s'est déroulée au cours des derniers mois, un trottoir a été aménagé en bordure de la rue Uapakalu (côte de l'église) afin de rendre la circulation des piétons sécuritaire.

Considérant que ce nouveau trottoir sera déneigé durant la période hivernale, l'escalier extérieur situé devant l'ancien presbytère ne sera pas déneigé et son utilisation n'est pas recommandée. En effet, l'utilisation de cet escalier en période hivernale est risquée. Pour éviter les accidents, la circulation sera redirigée vers le trottoir de la rue Uapakalu.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Source : Travaux publics et habitation

Fin des travaux de réfection de la rue Mahikan

Conformément à l'échéancier prévu, les travaux de réfection de la rue Mahikan ont été complétés le 15 novembre dernier.

Rappelons que ces travaux touchaient principalement l'infrastructure de la rue Mahikan, dont la réfection des ponceaux et fossés afin d'améliorer le drainage des eaux de surfaces et le pavage.

Nous tenons à remercier la population pour sa patience et sa collaboration pendant la durée de ces travaux.

Source : Travaux publics et habitation

Quadruplex incendié de la rue Mashk

Conformément à la recommandation de la direction Travaux publics et habitation, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a accepté que l'on procède à la démolition complète du quadruplex incendié situé sur la rue Mashk à Mashteuiatsh et que l'on procède à la construction de nouvelles unités de logement par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a veillé à ce que les familles touchées par l'incendie du quadruplex se voient offrir la possibilité d'être relogées définitivement dans des logements adéquats actuellement disponibles dans le parc de logements et obtiennent toute l'information pertinente relative aux programmes d'accès à la propriété.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Infolettre

Nous vous rappelons que vous pouvez vous abonner à l'infolettre dans notre site Web [www.mashteuiatsh.ca]. Vous n'avez qu'à nous fournir votre nom et votre adresse de courriel après avoir cliqué sur le bouton *Infolettre* en haut à droite de la page d'accueil. Par la suite, à partir de votre boîte de courriel, vous pourrez trouver dans cette lettre d'information des renseignements sur des récentes nouvelles, des dossiers d'intérêt, des événements ou le sommaire de certaines publications, etc.

Adoption du Règlement concernant l'entretien d'hiver des rues et des trottoirs

Lors de sa réunion du 28 octobre 2013, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a procédé à l'adoption du Règlement concernant l'entretien d'hiver des rues et des trottoirs. Ce règlement, qui sera appliqué à compter de cet hiver, a pour principal objectif de diminuer les frais de déneigement tout en maintenant une aire de circulation sécuritaire. Cette façon de procéder pour le soufflage de la neige a été expérimentée à Mashteuiatsh l'hiver dernier. Elle est éprouvée et déjà réglementée dans les villes et municipalités du Québec.

Modifications apportées au projet de règlement suite à la consultation de la population

Ce projet de règlement, rappelons-le, a préalablement été soumis à la population entre le 3 et le 23 septembre 2013. Douze commentaires ont été reçus à la direction Travaux publics et habitation et ils sont liés principalement à des préoccupations quant aux dommages que pourraient subir le gazon, les arbres ou les arbustes sur les terrains concernés, et aux possibilités d'obstruction de la vue par les monticules de neige.

À la lumière des commentaires reçus, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a procédé à des modifications de son projet de règlement dans le but de préciser certaines précautions entourant le soufflage ou le dépôt de neige, pour éviter les dommages à la personne et à la propriété : présence d'un signaleur avec chaque équipement servant à souffler la neige afin d'indiquer à l'opérateur les obstacles ou conditions pouvant rendre difficile l'opération de l'appareil et consigne à l'opérateur d'éviter de souffler ou déposer, autant que possible, la neige sur les haies, arbres, arbustes, clôtures ou autres.

Autres précautions

Il est important de préciser que Mashteuiatsh possède une écoroute d'hiver, c'est-à-dire qu'elle fait l'objet d'un mode d'entretien différent des méthodes habituelles, par l'utilisation de seulement 3 % à 8 % d'abrasifs afin de contrer les effets négatifs sur l'environnement. C'est seulement dans les courbes, pentes ou intersections que le pourcentage (%) d'abrasifs augmente dans le but de demeurer sécuritaire. Par conséquent, le gazon, les arbres et les arbustes sont moins susceptibles d'être affectés par les abrasifs.

La neige recouvrant le trottoir est projetée à une distance raisonnable qui ne dépasse habituellement pas l'emprise de rue. L'opération du soufflage de la neige est faite dans le respect des gens et de leurs propriétés et l'aspect sécurité n'est surtout pas négligé. Si l'accumulation de neige devient trop importante, celle-ci sera ramassée plutôt que soufflée.

S'il le juge opportun, il est de la responsabilité du possesseur ou occupant d'un terrain d'installer les dispositifs aptes à sécuriser les personnes et ses biens.

Rues Ouiatchouan et Mahikan

Le soufflage de la neige touche actuellement seulement les demeures situées en bordure de la rue Ouiatchouan où il y a un trottoir. Les trottoirs sont déneigés sur la rue Ouiatchouan considérant la plus forte circulation de véhicules et dans le but d'assurer la sécurité des écoliers. De plus, les trottoirs de la rue Mahikan seront aussi déneigés à compter de cette année, principalement afin d'assurer la sécurité des écoliers qui doivent marcher pour se rendre à l'école.

Information et commentaire

Le Règlement concernant l'entretien d'hiver des rues et des trottoirs est disponible sur le site Web www.mashteuiatsh.ca ainsi qu'aux bureaux de la direction Travaux publics et habitation, 77, rue Uapakalu, 2e étage, à Mashteuiatsh.

Il est à noter qu'à compter de cette année, le déneigement des trottoirs et le soufflage de la neige seront effectués par le Secteur des travaux publics de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Pour toute question ou préoccupation concernant le déneigement ou le soufflage de la neige, les gens peuvent joindre le Secteur des travaux publics au 418 275-5386, poste 401.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Deux artistes de Mashteuiatsh prêtent leur talent pour la réalisation de la carte de Noël

Cette année, c'est l'écriture poétique de Marie-Andrée Gill qui vient agrémenter la carte de Noël produite par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, à travers un texte évoquant l'hiver et l'amour intitulé *L'hiver c'est toi*.

Rappelons que Marie-Andrée Gill a été récipiendaire du prix littéraire Poésie 2013 du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour son recueil de poèmes *Béante*. Elle était également finaliste des Prix littéraires du Gouverneur général.

Pour l'aspect visuel de la carte de Noël, une autre artiste de Mashteuiatsh, Sophie Kurtness, s'est adjointe au projet et propose une illustration éloquente sur le même thème.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est fier d'encourager et de mettre en valeur le talent de ces artistes de Mashteuiatsh. Produite en quelques centaines d'exemplaires, la carte de Noël est envoyée à chaque année par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à plusieurs collaborateurs, partenaires et amis de la communauté.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Tour de télécommunication

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a récemment accepté que soit implantée une tour de télécommunication dans le secteur du parc industriel, moyennant le versement de droits annuels, dans l'objectif d'améliorer la performance du réseau de télécommunication sans fil dans la communauté et ses alentours.

Préalablement à l'installation de la tour, diverses démarches techniques (consultation, arpentage, etc.) doivent être réalisées par le promoteur afin de respecter les exigences et règlements en vigueur. La date d'implantation de la tour de télécommunication reste à déterminer suivant les étapes préalables qu'il reste à réaliser.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Sommaire des réunions du Conseil de bande

Nous vous rappelons qu'un sommaire de chacune des réunions officielles du Conseil de bande est publié dans notre site Web [www.mashteuiatsh.ca].

L'onglet *Réunions du Conseil de bande* se trouve dans la section *Bureau politique* du site Web. Vous pouvez ainsi prendre connaissance des décisions ainsi que des textes intégraux des résolutions adoptées.

Pour apprécier l'hiver sans les mauvaises surprises : quelques conseils du Secteur des travaux publics

Afin d'assurer un service de déneigement efficace et sécuritaire, une bonne collaboration de la population est nécessaire. Le Secteur des travaux publics vous invite à lire attentivement les conseils qui suivent.

Neige déposée sur la voie de circulation

Nous vous rappelons que le Code de la sécurité routière interdit de déposer de la neige dans la voie publique, y compris sur les trottoirs déneigés.

Opérations de déneigement

Le déneigement s'effectue comme suit :

- Considérant qu'il s'agit de l'artère principale, la rue Ouiatchouan est toujours déneigée en priorité de même que la côte de la rue Mahikan. Lors de tempête, il est possible que la côte de la rue Uapakalu soit temporairement barrée, par mesure de sécurité, pendant la durée du déneigement prioritaire de celle de la rue Mahikan.
- Dans les rues où les trottoirs ne sont pas déneigés, la neige est poussée vers les terrains.
- Dans les rues où les trottoirs sont déneigés, la neige est poussée vers le bord de la chaussée. Ensuite, celle-ci est soufflée sur les terrains dans l'emprise, lorsque c'est possible, tout en évitant d'en envoyer dans les entrées et sur les objets fragiles.

Déneigement des bornes d'incendie

Pour la sécurité des Pekuakamiulnuatsh, il est essentiel que les bornes d'incendie soient déneigées et accessibles le plus rapidement possible après une tempête de neige. L'équipe de voirie se fait un devoir de rendre accessibles les bornes-fontaines dans les trois jours suivant la fin des précipitations.

La collaboration des résidants est demandée afin de ne pas placer de neige dans l'espace dégagé autour des bornes-fontaines. En cas d'incendie, cette borne peut sauver des vies!

Positionnement des bacs roulants

Les bacs à ordures et les bacs de récupération séjournent parfois trop longtemps en bordure de la voie publique. Ces bacs constituent un risque pour les usagers de la route et un obstacle au déneigement.

- Placez les bacs en bordure de la voie publique la veille de la collecte à compter de 19 h ou le matin même de la collecte avant 7 h. Retirez les bacs dès que possible une fois la collecte effectuée.
- Placez les bacs dans l'entrée de l'automobile, à un mètre de la rue, afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.
- Assurez-vous que votre entrée est bien déneigée. Pour être ramassé, votre bac doit être accessible.
- Assurez-vous que les bacs roulants soient placés à bonne distance de tout obstacle.
- La poignée du bac doit être située vers la rue afin de faciliter la collecte.

Affichage du numéro (adresse)

Nous vous rappelons que les chiffres indiquant l'adresse de toute maison ou de tout bâtiment doivent être installés par le propriétaire sur la façade principale de la maison ou du bâtiment donnant sur la rue et doivent être visibles de la rue en tout temps.

Lorsqu'il y a présence d'un abri temporaire pour l'hiver ou d'un cabanon permanent, le numéro ne doit en aucun cas être dissimulé. Si cet abri ou cabanon risque de cacher le numéro, celui-ci doit être affiché sur l'abri temporaire ou le cabanon.

Pour toute question concernant l'un ou l'autre des sujets abordés précédemment, vous pouvez joindre le Secteur des travaux publics au 418 275-5386, poste 401.

Source : Secteur des travaux publics

Période des fêtes

Services de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Tous les bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan seront fermés pour la période des fêtes du **24 décembre 2013 au 2 janvier 2014 inclusivement**. L'horaire habituel pour tous les services reprendra le vendredi 3 janvier 2014.

Santé et mieux-être collectif

Un dépliant fournissant les renseignements pertinents (horaire, numéros utiles) pour la période des fêtes sera expédié par la direction Santé et mieux-être collectif dans tous les foyers au cours du mois de décembre.

Travaux publics et habitation (urgence)

En cas d'urgence ou de problèmes majeurs seulement, il sera possible de joindre l'ouvrier de garde au 418 671-2048 (téléphone cellulaire) ou au 418 630-5688 (téléavertisseur).

Collecte des matières récupérables et des ordures

Durant la période des fêtes, la collecte des matières récupérables (bac bleu) aura lieu le mardi 24 décembre 2013, alors que l'enlèvement des ordures ménagères aura lieu le mardi 31 décembre 2013, toujours à partir de 8 h.

Secours d'urgence

Nous vous rappelons que pour obtenir rapidement du secours d'urgence des pompiers, ambulanciers ou policiers, vous devez composer le **9-1-1**.

Pour joindre un policier de la Sécurité publique de Mashteuiatsh en tout temps, vous pouvez composer le 418 275-3333.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

« Tshima milupaliek ume Nipaimahanan mahk Utshemitunan! »

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : cdm@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca